

LA TRANSITION ENERGETIQUE « Pour une nouvelle approche »

Qu'est ce que la transition énergétique ?

La transition énergétique est un volet essentiel de la transition écologique qui désigne le passage du système énergétique actuel utilisant des ressources non renouvelables vers un bouquet énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables. Ceci implique de développer des solutions de remplacement aux combustibles fossiles qui sont des ressources limitées et non renouvelables (à l'échelle humaine). Certains y ajoutent les combustibles fissiles (matières radioactives telles que l'uranium ou le plutonium). La transition énergétique prévoit leur remplacement progressif par des sources d'énergies renouvelables pour la quasi-totalité des activités humaines (transports, industries, éclairage, chauffage, etc.). L'idée est de passer d'énergies dites carbonées (pétrole, gaz naturel, charbon) ou très technologiques et centralisées (nucléaire, incinération) à des énergies propres, sûres et décentralisées (énergie solaire (thermique ou photovoltaïque), éolien, énergie hydraulique, l'énergie géothermique et l'énergie marémotrice, biomasse dont la bioénergie provenant entre autres des gaz d'incinération ou d'épuration...).

En France, dans la suite du Grenelle de l'environnement, un débat national, décentralisé dans les régions, a été lancé le 24 janvier 2012, piloté par un CNDTE (Conseil national du débat sur la transition énergétique), pour aboutir à un projet de loi retravaillé depuis 2014 et une loi adoptée en juillet 2015. En voici les enjeux :

- Passer à un système énergétique plus sûr en termes de risque industriel et nucléaire.
- Evoluer vers un système énergétique moins centralisé en passant par un abandon progressif de l'énergie nucléaire et à différentes échelles spatiales d'aménagement : architecturale, urbaine et paysagère.
- Evoluer vers une moindre consommation d'énergie (efficacité, efficience énergétique). Ce qui devrait aussi diminuer les tensions géopolitiques induites par les inégalités d'accès à l'énergie et par une moindre disponibilité des énergies par personne, en tendant à l'indépendance énergétique pour tous.
- Protéger le climat et la santé publique.
- Assurer des emplois plus locaux, mieux répartis et moins délocalisables.

Etat des lieux des productions énergétiques en France

Entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 19,3 % de l'électricité a été produite par les énergies renouvelables. La production énergétique de 2015 est de 546 TWh.

Nucléaire : 416,8 TWh soit 76,34%

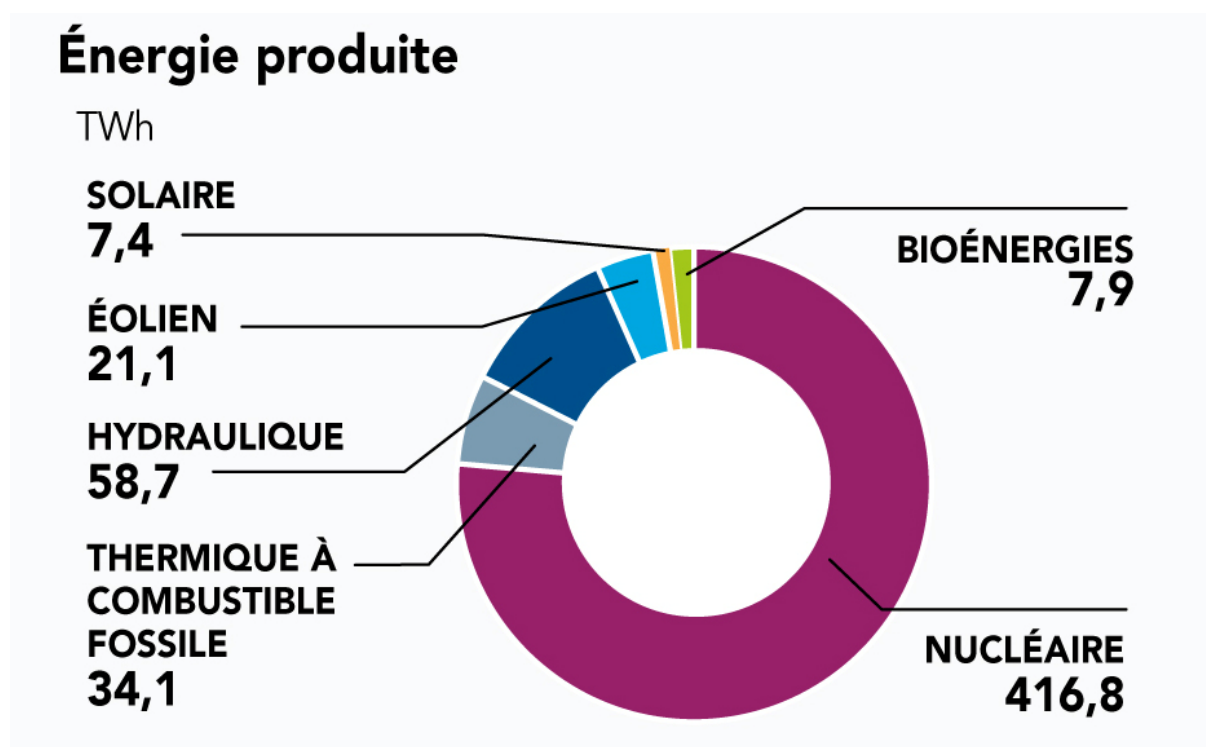
Hydraulique : 58,7 TWh soit 10,75%

Thermique à combustible fossile : 34,1 TWh soit 6,25%

Eolien : 21,1 TWh soit 3,86%

Bioénergie : 7,9 TWh soit 1,45%

Photovoltaïque : 7,4 TWh soit 1,36%



Source : bilan électrique 2015 RTE

Le bilan carbone de la France est bon. Nous avons déjà atteint l'objectif fixé pour 2020 (diminuer 20 % des rejets de CO₂ par rapport à 1990. En 1990 la France produisait 7,04 tonnes de CO₂ par an et par habitant. Aujourd'hui elle en produit 5,6. Cela correspond à moins 20,5 %.

Positionnement de l'association Sauvegarde du Barrès sur la transition énergétique

Il est important de remettre la problématique dans le contexte de la France.

Oui, la production d'électricité dans le monde est une des causes fondamentales de la production des gaz à effet de serre car la façon dont on produit l'électricité et ce massivement dans le monde c'est par le charbon. En revanche, ceci se situe au niveau mondial, ce n'est pas la même chose pour la France où l'électricité est à 92,31% non carbonée. Il faut donc distinguer l'urgence au niveau mondial et ne pas la

transposer en France. Comme il n'y a aucune raison de considérer que les réserves de pétrole sont en train de s'amenuiser (on en découvre tous les jours).

En France, le problème des gaz à effet de serre ne provient pas de la production d'électricité mais plutôt des transports. Rappelons que les émissions dues aux transports constituent plus du tiers des émissions de CO2 et 21 % pour le chauffage.

Sauvegarde du Barrès pense qu'il est nécessaire de repenser l'énergie. Il faut sortir du productivisme et se poser les bonnes questions.

La priorité est la sobriété énergétique.

Il est tout d'abord primordial de faire des économies d'énergie. Chacun doit avoir conscience de cette sobriété énergétique. Il n'y a pas besoin de produire autant. Il faut d'abord partir des besoins et ce au niveau national. Rappelons que la France est le 1^{er} exportateur d'électricité en Europe avec 91,3 TWh contre une importation de 29,1 TWh. Réduire le nucléaire à 50% pourrait même mettre en difficulté des nations comme l'Allemagne et l'Italie qui sont déficitaires.

Posons-nous cette question : « pourquoi produire de l'électricité ici-même ? » Notre département de l'Ardèche produit quatre fois plus d'électricité qu'il n'en a besoin. Ne pourrait-on pas moins produire et utiliser l'argent qui permet cette production à d'autres fins ? Cela permettrait par exemple l'isolation des maisons individuelles et des bâtiments publics. De cette façon, les crédits d'impôts suite aux travaux d'isolation devraient être augmentés. Des actions en faveur des économies d'énergies seraient aussi indispensables, notamment dans le bâti ancien.

Point de vue financier

L'énergie est devenue un marché. L'objectif des promoteurs de certaines énergies renouvelables est le profit grâce notamment aux subventions. Certaines de ces industries, et ce par l'apport financier de leurs projets aux collectivités locales, permettent donc une rentrée d'argent non-négligeable qui tend à fausser le débat sur l'énergie.

Nous sommes en droit de demander si l'énergie est une marchandise comme les autres. L'association Sauvegarde du Barrès pense qu'un débat national sur le thème de l'énergie devrait être une des priorités de l'Etat, et un débat local une priorité des communes de Saint Vincent de Barrès, de Cruas et de l'intercommunalité.

Point de vue social

Un français sur cinq est en précarité énergétique. Les subventions données aux promoteurs industriels d'énergies renouvelables pourraient par exemple aider à construire des logements sociaux à basse consommation énergétique. Nous sommes face à un problème écologique et social.

L'énergie nucléaire

Il est clair que les énergies dites renouvelables ne suffiront pas à couvrir les besoins énergétiques de l'avenir. Ces énergies peuvent être seulement complémentaires mais il faut que cela soit logique et respectueux de la nature et des écosystèmes, ainsi que des habitants et de leur santé.

Suite à la COP21 il ressort que beaucoup de pays se tournent vers le nucléaire ou maintiennent leur parc nucléaire, car c'est un moyen de produire de l'énergie qui remplacerait les sources d'énergie telles que les centrales à charbon. Le nucléaire constitue une énergie peu chère actuellement, qui maintient des emplois localement et ne produit que très peu de CO2. Cependant, il est probable que le vieillissement des centrales et la nécessité d'en assurer la sûreté génèrent à l'avenir un coût non négligeable.

Sauvegarde du Barrès pense qu'assurer la sûreté des centrales nucléaires existantes est essentielle, et qu'il ne faudrait pas que des décisions politiques ou économiques qui modifieraient le service public en arrivent à privilégier le profit immédiat aux investissements sécuritaires indispensables. Il faut se battre pour la sûreté des réacteurs nucléaires en protégeant l'indépendance de l'Agence de Sûreté Nucléaire vis-à-vis du pouvoir et des lobbys. Cependant, les préconisations de l'ASN, gendarme du nucléaire, ne doivent pas pour autant dériver vers un principe de précaution hors d'atteinte.

Les énergies renouvelables thermiques

Ces énergies peuvent être une piste.

Les EnR thermiques sont des énergies renouvelables qui se substituent aux combustibles fossiles (fioul, gaz) en grande partie. C'est leur gros avantage. Elles ont donc un impact sur les émissions de gaz à effet de serre sans comparaison avec l'éolien et le photovoltaïque. Contrairement aux EnR électriques (éolien et photovoltaïque), les EnR thermiques ne sont ni intermittentes, ni aléatoires. Elles produisent quand on en a besoin (géothermie,..) ou sont stockables (solaire thermique avec réservoir d'eau chaude).

Ces énergies pourraient être utilisées dans deux secteurs encore très mal décarbonés en France : le chauffage des logements et les transports (98% à base de pétrole et de ses dérivés pour ces derniers).

Pour le secteur du chauffage, les EnR à privilégier sont donc le bois énergie (et autres combustibles biologiques solides comme les déchets végétaux et les déchets ménagers) et le biogaz (injecté dans le réseau de gaz) utilisables directement et les biocarburants liquides ou peut-être gazeux (biogaz, à nouveau).

Mais passer par l'électricité pour ces deux applications du chauffage et du transport ferait perdre beaucoup de chaleur à basse température sauf si on passe par de la cogénération qui est une production simultanée de deux formes d'énergie différentes dans la même centrale. Le cas le plus fréquent est la production d'électricité et de chaleur utile, la chaleur étant issue de la production électrique. Un cogénérateur valorise une forme d'énergie habituellement considérée comme un déchet et inexploitée. La cogénération est une technique efficace d'utilisation des énergies fossiles et renouvelables en valorisant une énergie rejetée généralement dans l'environnement, comme la chaleur.

L'énergie thermique sert le plus souvent au chauffage de bâtiments et/ou à la production d'eau chaude sanitaire ou à des procédés industriels (vapeur moyenne ou haute pressions, mettant en œuvre dans ce cas des turbines à gaz).

-La biomasse :

Matière végétale ou animale solide et biogaz (méthane produit par fermentation), ou alors globalement le terme de biocarburants qui réunit ces deux types de produits organiques qui servent de combustible renouvelable pour la production de chaleur ou d'électricité. La ressource en biomasse (de toutes catégories) étant limitée par le renouvellement annuel, il faut évidemment l'utiliser de la manière la plus efficace possible.

-Les pompes à chaleur (PAC) :

Elles consomment de l'électricité (environ le 1/3 de celle consommée par des radiateurs électriques classiques), mais elles puisent le reste des calories dans l'air ou le sol. Et l'électricité est évidemment décarbonée en France : en substitution au fuel et même au gaz, les PAC sont une excellente solution pour lutter contre les gaz à effet de serre.

-Le chauffe-eau solaire :

Il a l'énorme avantage de ne consommer que l'électricité nécessaire au fonctionnement de la pompe de circulation (négligeable) et au fonctionnement normal d'un chauffe eau traditionnel hors apport calorifique extérieur. Il transforme les calories de l'énergie solaire en eau chaude sanitaire qui est directement stockée et peut même servir d'appoint à un plancher chauffant à eau.

Conclusion :

L'association Sauvegarde du Barrès pense qu'il est nécessaire d'avoir un débat local et intercommunal citoyen sur la transition énergétique. Il s'agit là d'un enjeu important qui nécessite une véritable concertation, une réelle coopération entre élus et population.

Les choix à faire doivent reposer sur des critères économiques, techniques, sociaux et environnementaux adaptés à notre territoire et à nos besoins réels, dans le respect de notre patrimoine naturel et bâti, et dans le souci de la santé de chacun.

Sources :

-Transition énergétique / Wikipédia

-La cogénération / Wikipédia

-Bilan électrique 2015 RTE

-La production d'électricité et l'effacement de consommation en France / panoramas énergies-climat, édition 2015/ Pierre Boutot, Etienne Hubert

-L'intérêt des EnR Thermiques –Fiche d'information N°17/ 07-02-2016/ Georges Sapy, Alain Marcadé, Claude Jeandron, Jean Fluchère, Gilbert Wolf et Alain Desgranges.

-Lettre à Sabine BUIS /18-01-2016 / Jean-Marie KNOCKAERT

-Et si l'énergie nucléaire était la grande gagnante de la COP 21 / Ecoloscopie / février 2016 / Jacques Foos

-Conférence de Robert Lévy invité par l'association Sauvegarde du Barrès le 08-01-2016 à Saint Vincent de Barrès